

Groupe de travail : « Alimentation »

Lundi 15 juin 2015, dans les locaux du Secours Catholique à Metz

Isabelle Macmillan présente les travaux de cette réunion et interroge le groupe sur la pertinence de nommer cet atelier « Urgence alimentaire ». Cette dénomination ne recouvre qu'une partie des actions des associations concernées par les besoins alimentaires.

La notion d'urgence alimentaire n'est pas la même selon les personnes : personnes installées ou personnes en habitat précaire.

Etant donné la diversité des types d'aides alimentaires apportées par les associations du réseau, Il pourrait apparaître plus juste de nommer ce groupe « **Aide alimentaire** ». A voir.

Sont reprises les propositions débattues lors des assises, afin de commencer à les rendre opérationnelles.

PROPOSITION 1

Mettre en place une réflexion entre associations et partenaires, en particulier les partenaires Santé, pour savoir comment améliorer la qualité et optimiser l'utilisation de l'aide alimentaire par les bénéficiaires.

L'aide alimentaire n'est pas seulement une question de quantité, mais aussi de qualité.

Le terme « qualité » fait référence à la diversité des apports alimentaires, mais aussi aux actions d'éducation alimentaire.

- Proposer une aide alimentaire de qualité peut se faire par le biais d'un **contrôle de la diversité de ce qui est distribué** : ex le système de points aux restos du cœur qui met la personne aidée en situation de choisir des aliments dans chaque catégorie.
- **Les ateliers – cuisine** se développent de plus en plus. On y apprend notamment à utiliser des produits frais qui n'ont pas le plus bel aspect. On y apprend aussi à avoir une nourriture équilibrée. La banque alimentaire fournit des guides, ainsi qu'un kit destiné aux enfants des écoles. La banque alimentaire pourrait aussi acheter des cuisinettes mobiles à prêter aux associations.
- A Borny, les ateliers -cuisine sont bien suivis. Les centres sociaux de Borny souhaitent aller vers des ateliers parents/ enfants, car la cuisine a un aspect générationnel. Le partage d'expérience inter- culturel doit aussi être développé.
- L'éducation alimentaire passe par " le faire ». On peut utiliser des recettes en images.
- **Pour les publics non installés** (hôtels ou CHR), l'éducation alimentaire concerne surtout la découverte de produits, d'aliments inconnus.

- Se pose le problème du nombre de personnes qui fréquentent les lieux de distribution : quand le nombre est important, le travail éducatif est difficile. On distribue beaucoup, parfois de trop, au détriment d'un travail d'éducation alimentaire.
- Il faudrait être davantage en relation avec les travailleurs sociaux pour connaître les besoins des personnes et savoir comment les aider.
- **Une proposition d'action a été retenue : sur un bassin d'habitat, se réunir autour des lieux de distribution pour mettre en place une éducation alimentaire. Pour cela, le GT « alimentation » peut se déplacer sur Metz- nord, Montigny, Borny., pour mieux appréhender les besoins locaux.**

Les associations concernées par l'aide alimentaire travaillent avec deux types de publics :

- Les personnes ou familles installées dans des logements leur permettant de cuisiner normalement, mais qui n'ont que de très faibles revenus
- Les personnes ou familles en habitats précaires ou sans habitat (hôtels, tentes..).
- Toutes les associations ne reçoivent pas nécessairement les deux types de publics et – de fait- le type d'aide est fort différent.

Aides alimentaires à apporter aux familles ou personnes SDF

- Si des lieux d'accueil organisés pour les migrants se mettent en place, il sera fondamental que les associations coordonnent leurs actions.
- Actuellement, la question de l'aide alimentaire se pose déjà pour les personnes installées sous tentes au bord de la Moselle.

- **PROPOSITION 2**
- **Gratuité des transports :** chercher des solutions (livraison, transport collectif gratuit, ...) pour faciliter l'accès à l'aide alimentaire et ne pas pénaliser davantage les personnes en situation de précarité.

Les problèmes de déplacement, de mobilité des personnes concernent tous les aspects de la vie et donc tous les groupes du réseau.

Il a été décidé de monter un dossier à ce sujet pour pouvoir porter cette demande de gratuité des transports.

Cela doit être travaillé par un petit groupe : merci aux personnes qui souhaitent s'y associer de bien vouloir se manifester auprès de la coordonnatrice.

PROPOSITION 3

Mettre en place une instance de concertation qui se réunirait une fois par mois sur le modèle de la veille sociale de l'hébergement, c'est à dire une « veille sociale de l'aide alimentaire », à laquelle participeraient la CAF, les travailleurs sociaux prescripteurs, les représentants des associations, etc., ... pour pouvoir évaluer globalement les besoins et réajuster les réponses, pour pouvoir anticiper les problèmes qui se posent aux familles et envisager le meilleur accompagnement : aide alimentaire, aide aux démarches, ..., c'est-à-dire améliorer le dialogue et la coordination parmi les différents intervenants.

Cette proposition de veille alimentaire a été débattue et retenue lors des assises. Sa mise en œuvre est donc maintenant à envisager.

Les associations conçoivent la veille alimentaire en tant qu'instance d'information et de concertation.

Objectifs :

- évaluer globalement l'évolution des besoins sur le territoire et réajuster les réponses, - anticiper les problèmes qui se peuvent se poser et envisager le meilleur accompagnement (aide alimentaire, aide aux démarches...)
- améliorer le dialogue et la coordination entre les différents intervenants.

Périodicité : le premier lundi matin de chaque mois à 9H, sur le modèle de la veille sociale de l'hébergement qui se réunit chaque semaine.

Lieu : un lieu de réunion à la DDCS serait apprécié, sinon une demande sera faite au CCAS de la ville de Metz

Participants :

- des représentants de la DDCS,
- du Conseil départemental (les UTASI)
- des différents CCAS de l'agglomération
- la CAF
- l'ARS
- les représentants des associations du réseau concernées par l'aide alimentaire

Le Secours catholique va prendre contact avec Mme Chabeau, directrice de la DDCS pour savoir si les réunions de la veille alimentaire pourraient se dérouler dans ses locaux.